

Diagnostic ressources-humaines en entreprise

La CMA de l'Ariège vous accompagne dans une démarche de diagnostic et d'accompagnement dans la gestion du personnel et l'organisation du travail

► Objectif

Apporter au dirigeant d'entreprise un conseil au moment où il envisage d'embaucher ou de restructurer son équipe de collaborateurs

► Bénéficiaires

Toute entreprise artisanale ayant au moins 3 ans d'existence

► Prestation

- **Pré-diagnostic centré sur les ressources humaines**
Il permet de faire le point sur les pratiques de l'entreprise. Par rapport aux projets, il permet de définir des axes d'améliorations et des actions à mettre en place. Il aide à mieux préparer une embauche et l'accueil d'un nouveau salarié.

- **Intervention d'un Cabinet Conseil**
Selon les besoins, l'intervention d'un Cabinet conseil spécialisé en matière de ressources humaines peut être organisée pour l'entreprise. Suite au pré-diagnostic, la CMA recherche le Cabinet Conseil qui puisse répondre aux besoins.

- **Mobilisation des fonds et des aides par exonération.**

► Modalités

Visite de l'entreprise et entretien avec son dirigeant.

Recueil d'informations et analyse des documents : bilan comptable, organigramme, etc..

Rédaction du diagnostic et restitution auprès du chef d'entreprise

► Références

La CMA est conventionnée avec le Conseil Régional Midi-Pyrénées pour le FRIE (Fonds Régional pour l'Initiative Emploi)

► Contacts

Chambre de Métiers et de l'Artisanat de l'Ariège

Tél. : 05.34.09.88.00

Courriel : accueil@cm-ariège.fr

Internet : www.cm-ariège.fr



**Chambre de Métiers
et de l'Artisanat**

Ariège

Chef d'entreprise : développement, promotion, modernisation